

<http://www.rpvconseil.com/spip.php?article1003>



Publication de deux rubriques relatives à l'exonération applicable aux contrats d'apprentissage et au régime social applicable aux rémunérations des stagiaires



Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2024

- Sur le web - Flux rss en copie -

Copyright © cabinet rpv conseil

- Tous droits réservés

Deux nouvelles rubriques viennent d'enrichir le bloc relatif aux allègements et exonérations du BOSS.